

Enseignement personnalisé & services périscolaires Personalized teaching & extra-school services

NORD / Pyndiah Lane (Quartier "Bloom") - Péreybère
 SUD / Dorade Lane - Morcellement Blue Bay - Pointe d'Esny
Administration (inscriptions & comptabilité) : +230 5987 6693
lapalettemauritius@gmail.com - www.lapalettemauritius.com



INSCRIPTION / REGISTRATION 2024-25

PETITE SECTION /PRE-PRIMARY

MOYENNE SECTION/G1

INFORMATIONS

Prénom et nom de l'Enfant / Name :

Sexe :

Date de naissance / D.O.B. :

Nationalité / Citizenship :

Langue maternelle / Home language :

PLANNING

- Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 8h à 18h.
- Merci de cocher les services souhaités :

ACCUEIL

8H/9H

Une collation de petit-déjeuner est servie à 8h30

SCHOOL

9H/15H

Classes de 9h à 12h & 13h à 15h

DÉJEUNER

11H30

Repas fournis par l'école fournis par les parents

EXTRA-CARE

15H/18H

Goûter servi à 15h30 + Activités ludiques, Bibliothèque, Crafts/Dessin

SANTÉ/HEALTH

Allergie(s) & alimentation spécifique / Allergy & specific diet:

Informations de santé (asthme, traitement...) / Health informations (asthma, treatment...):

Note(s) :

FAMILLE/FAMILY

Mère/Mother:



Père/Father:



Email address:

Adresse/address:

Autre(s) personne(s) habilitée(s) à venir chercher l'Enfant/Other entitled person(s) authorized to pick up the Child*:

Nom/Name:



Nom/Name:



*Les Enfants ne sont pas autorisés à quitter l'établissement sans accompagnement / Children are not allowed to leave the premises alone.

Initiales ou/or signature:

MATERIEL À APPORTER/TO BE PROVIDED BY PARENTS:

- Gourde d'eau + 1 trousse avec brosse à dents & dentifrice (à renouveler en cours d'année) + sac type tote-bag
- 1 trousse avec crayon noir, gomme, stylos (bleu, rouge, noir, vert), colle, ciseaux, feutre effaçable type Véléda

Les travaux des Enfants sont remis chaque Vendredi.
 Les matériels éducatifs (cahiers, livres, feutres...) sont fournis toute l'année.

TARIFS/PRICING 2024/2025 :

Accueil du Lundi au Vendredi hors congés publics & intempéries / Vacances scolaires incluses sauf vacances d'Août

<input type="checkbox"/> Frais de 1ère inscription/1st registration :	<input type="checkbox"/> Frais annuels : Rs8,500 (au prorata de la date d'entrée si inscription en cours d'année)
	<input type="checkbox"/> Assurance & matériel : Rs4,500 (au prorata de la date d'entrée si inscription en cours d'année)
	<input type="checkbox"/> Mois d'avance "deposit" SCHOOL (déduit du mois de préavis au départ de l'enfant)
	<input type="checkbox"/> Mois d'avance "deposit" EXTRA-CARE (déduit du mois de préavis au départ de l'enfant)
<input type="checkbox"/> Années suivantes/Subsequent years	<input type="checkbox"/> Frais annuels : Rs8,500 au 1er Septembre ou Rs775/mois
	<input type="checkbox"/> Assurance & matériel : Rs4,500 au 1er Septembre ou Rs410/mois
<input type="checkbox"/> Forfaits mensuels (du 1er Septembre au 31 Juillet)	<input type="checkbox"/> SCHOOL "HALF DAY" 8h/12h : Rs4,500/mois - Collation du petit déjeuner incluse
	<input type="checkbox"/> SCHOOL 8h/15h : Rs8,500/mois - Collation du petit déjeuner incluse
	<input type="checkbox"/> EXTRA-CARE 15h/18h : Rs2,500/mois (optionnel) - Goûter & Activités inclus
<input type="checkbox"/> Repas du déjeuner/Lunch	<input type="checkbox"/> Rs130/repas ponctuel (facturé le mois suivant)
	<input type="checkbox"/> forfait mensuel : Rs2,600/mois
<input type="checkbox"/> Vacances d'Août (optionnel) - 8h/18h	<input type="checkbox"/> Rs400 la journée
	<input type="checkbox"/> Rs2,000 par semaine
	<input type="checkbox"/> Rs8,500 pour le mois

*Arrivée libre entre 8h et 9h / Classes : 9h-12h & 13h-15h / Fin des activités scolaires : 15h / Extra-care : 15h-18h (goûter inclus)

- Notre structure privée est basée sur le partage des charges entre les Familles pour la mise à disposition d'une équipe éducative dédiée aux Enfants. Les Parents sont les bienvenus pour prendre part aux activités de l'Equipe et des Enfants : comptabilité, ateliers, bricolage...
- L'inscription aux forfaits mensuels SCHOOL et/ou EXTRA CARE est un engagement annuel payable en 11 mensualités pour l'accueil des Enfants de Septembre à Juillet inclus avec reconduction tacite au 1er Septembre. L'accueil durant les vacances d'Août est optionnel et à régler en supplément (forfait «Holiday» à la journée, à la semaine ou au mois).
- Les frais annuels, d'assurance et de matériels sont facturés chaque 1er septembre. Pour les inscriptions en cours d'année, les frais sont calculés au prorata et adaptés au nombre de mois pleins entre la date d'inscription et le 31 juillet. Les frais annuels d'inscription, les frais d'assurances et matériels ainsi que les sommes versées ne sont pas remboursables.
- Le mois d'avance ("deposit" SCHOOL et/ou EXTRA CARE) est payable une seule fois pour toute la durée d'accueil et actualisé en cas de changement de forfait. Cette somme est déduite sur la dernière facture au départ de l'Enfant.
- Les factures mensuelles sont envoyées par email en fin de mois pour le mois suivant, payable avant le 30 de chaque mois : le respect des échéances est primordial pour notre équilibre et nous vous remercions de nous signaler tout retard ou difficulté.
- Une majoration de Rs200 par jour de retard est appliquée pour tout paiement après le 1er du mois.
- Un escompte de 5% sur l'ensemble des frais annuels et mensuels est déduit pour les paiements réglés en une fois à l'inscription.
- Un délai de préavis d'un mois est demandé en cas d'arrêt du forfait mensuel ou du départ de l'Enfant : nous vous remercions de nous en avertir par email à lapalettemauritius@gmail.com ou par lettre remise en main propre.
- Nous vous remercions de respecter les horaires et le planning convenu. En cas de retard après 12h30 ou 15h30 (forfait SCHOOL) ou 18h (forfait EXTRA-CARE), des frais d'Extra Time (Rs150/h) seront facturés.
- L'assurance souscrite pour votre Enfant couvre les incidents corporels pouvant survenir durant le temps d'accueil dans les locaux à hauteur de Rs15,000 (frais médicaux) ; le dépassement des frais éventuels est à la charge des Parents. La responsabilité de l'établissement ne peut être engagée pour les incidents survenant en dehors des locaux (dont temps de trajet et dépose) et pendant les temps de présence des Parents dans l'établissement.
- Les Enfants fiévreux ou montrant des signes de maladie contagieuse ne sont pas acceptés en collectivité. En cas de fièvre ou symptôme de maladie contagieuse survenant durant le temps d'accueil, les Parents doivent venir récupérer l'Enfant dans l'heure.
- En cas d'arrêt de l'accueil en présentiel par décision ministérielle (exemples : lockdown, fermeture pour intempéries...), les frais mensuels restent maintenus. Une assistance online personnalisée ainsi que des soutiens et accompagnements sont assurés dans la limite des restrictions imposées.
- Nous vous remercions de nous fournir une copie d'Acte de Naissance ou Pièce d'Identité de l'Enfant par email à lapalettemauritius@gmail.com.

Je/nous soussigné(e/s), responsable(s) légal/légaux de l'Enfant , déclare/déclarons avoir pris connaissance du règlement de «La Palette» ci-dessus et l'accepter pleinement.

Fait le :

Signatures des Parents :

A :

